

Les Jeudis d'ART-Dev

cycle de réflexion sur la thématique de l'EXCLUSION

Ce 4ème Jeudi d'ART-Dev est consacré à l'Économie sociale et solidaire (ESS).

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire est parfois considérée comme une avancée importante dans la reconnaissance par les pouvoirs publics des activités associatives, mutualistes et coopératives au fondement de l'ESS. Or, un point de vue historique montre que depuis son émergence dans le courant du XIXe siècle, celle-ci a déjà connu des périodes, souvent marquées par des crises économique et sociale sévères, au cours desquelles les pouvoirs publics ont cherché à institutionnaliser ces organisations ne relevant ni du secteur privé lucratif, ni du secteur public. Cette loi n'est qu'une étape supplémentaire après plusieurs tentatives avortées.

La prise en compte de l'ESS, qui représente approximativement 10% de l'emploi total en France, conduit à un dépassement d'une représentation dominante de l'économie reposant sur la dichotomie Etat / marché. Elle interroge aussi les rapports à la propriété. Est-il possible de développer une activité économique durable sans que celle-ci ne s'appuie sur le régime classique de la propriété privée ? De même, questionne-t-elle la place donnée aux salariés dans la gouvernance de l'entreprise ; peuvent-ils être partie prenante des décisions prises dans les instances décisionnaires ?

L'ESS est une notion surtout utilisée en France. Cependant, les pratiques économiques et sociales qui la composent sont une réalité internationale prenant différents noms : tiers-secteur, économie populaire, économie solidaire ...

Il n'en reste pas moins vrai que la catégorie ESS homogénéise des pratiques très hétérogènes : quoi de commun en effet entre les activités d'une association de quartier et celles d'une banque coopérative comme la Caisse d'Épargne ? La récente loi française a été critiquée parce qu'elle privilégie les organisations les plus médiatisées ou les plus institutionnalisées (coopératives, banques coopératives ...). Certaines pratiques restent en effet marginalisées aujourd'hui, tout particulièrement celles afférentes à l'économie solidaire.

Les interventions de ce 4ème Jeudi d'ART-Dev viendront éclairer ces différents points : l'ESS est-elle une catégorie académique et politique légitime ? Pourquoi certaines pratiques de l'ESS, les plus politisées, sont-elles marginalisées ?

Photo Emilio Maroscia - www.emiliomaroscia.com - Design San Dalmar

Séminaire n°4

25 juin 2015

L'Économie sociale et solidaire, entre marginalisation et reconnaissance

Coordination : Delphine VALLADE (UPVM) et Cyrille FERRATON (UPVM)

14h - 17h00, Université Paul Valéry, Site Saint-Charles, Salle 002

L'Économie sociale et solidaire : définitions et mise en perspective

Cyrille Ferraton, maître de conférences, Université Paul Valéry Montpellier (ART-Dev)

L'Économie solidaire en pratiques

Madeleine Hersent, sociologue, Agence pour le Développement de l'Économie Locale (ADEL)

Discussion générale

